

**COMMUNIQUE N° 000181/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/SS DU 09 OCT 2026
PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 00004/AONO/CRTV/CIPM/CCCMP-SPI/2026 DU 23 JUIN 2026
RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL
DE LA CRTV ET FAMILLES POUR UNE PERIODE DE TRENTE-SIX (36) MOIS,
EXERCICES 2026, 2027 ET 2028.**

FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICES 2026, 2027 ET 2028.

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des candidats ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert dont l'objet est susmentionné que la compagnie **AREA ASSURANCES SA, BP : 15 584 Douala, Tél. : 33 43 81 94 / 33 43 81 97**, a été déclarée attributaire dudit Appel d'Offres, pour un montant **TTC de F CFA 1 215 924 188 (un milliard deux cent quinze millions neuf cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-huit) pour un délai de trente-six (36) mois.**

La compagnie retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre l'attache de la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634, Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, mail : pendacrtv@gmail.com ou pendal@crtv.cm, pour la suite de la procédure.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission pour les offres non retenues.

Fait à Yaoundé, le 09 octobre 2026

Le Directeur Général,

Charles NDONGO

Ampliations :

- *MINMAP*
- *ARMP ;*
- *Intéressés ;*
- *Archives.*